

Mercredi, le 14 octobre 2026

Le CRDSC lance une demande de propositions pour appuyer la révision du Code canadien de règlement des différends sportifs

Brossard (Québec) - Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) a lancé une demande de propositions afin de retenir les services d'une personne consultante ou d'une petite équipe qui appuiera une révision ciblée du Code canadien de règlement des différends sportifs. L'entrée en vigueur du Code révisé est prévue le 1er janvier 2027.

Le Code régit les procédures de règlement des différends devant le CRDSC. La révision à venir permettra d'harmoniser le Code avec la version définitive du Programme canadien antidopage 2027 et d'établir un cadre procédural approprié pour les affaires découlant des Règles du Programme canadien de prévention de la manipulation de compétitions.

La personne consultante ou l'équipe retenue s'appuiera sur l'analyse réalisée par le personnel du CRDSC, recommandera une structure procédurale pour intégrer les examens et les appels liés à la manipulation de compétitions et rédigera les modifications requises en anglais. Elle appuiera également le processus de révision et contribuera à résoudre les questions de fond soulevées au cours de la traduction et de la concordance bilingue.

« Cette révision ciblée du Code canadien de règlement des différends sportifs contribuera à garantir qu'il offre un cadre procédural clair et efficace pour les domaines émergents du règlement des différends sportifs, tout en demeurant fondé sur les principes d'indépendance, de rentabilité et de rapidité qui définissent la mission du CRDSC », a déclaré Alexandra Lojen, Gestionnaire principale du Tribunal du CRDSC.

Le CRDSC recherche des candidatures démontrant une expérience en droit du sport canadien et en matière de procédures sportives, ainsi qu'une connaissance approfondie du droit administratif, de l'arbitrage ou des procédures devant les tribunaux administratifs. Une expérience de la rédaction de règles procédurales ainsi que des processus liés à l'antidopage et à l'intégrité dans le sport sera considérée comme un atout important. Les personnes consultantes et les petites équipes peuvent soumettre une proposition.

Cette demande de propositions s'inscrit dans une série d'initiatives de recherche, de consultation et de modernisation appuyées par un financement supplémentaire du gouvernement du Canada. Ensemble, ces initiatives permettront au CRDSC d'examiner comment ses services peuvent continuer de s'adapter à l'évolution des besoins du système sportif canadien et contribuer à l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada.

Les propositions doivent être reçues au plus tard le **22 octobre 2026 à 16 h (HE)**. Les questions concernant la demande de propositions peuvent être soumises par courriel jusqu'au **16 octobre 2026 à 16 h (HE)**.

Consulter la demande de propositions complète et les directives de soumission : <https://crdsc-sdrcc.ca/fr/demandes-de-propositions-et-appels-interets>



Les détails concernant le financement fédéral supplémentaire sont disponibles dans [le communiqué du CRDSC](#).

En bref

- Le Code canadien de règlement des différends sportifs régit les procédures de règlement des différends devant le CRDSC.
- La révision permettra d'harmoniser le Code avec la version définitive du Programme canadien antidopage 2027 et d'y intégrer des procédures pour les examens et les appels découlant des Règles du Programme canadien de prévention de la manipulation de compétitions.
- Une personne consultante ou une petite équipe peut soumettre une proposition. Celle-ci doit être reçue au plus tard le 22 octobre 2026 à 16 h (HE).
- Le CRDSC entreprend une série d'initiatives de recherche, de consultation et de modernisation portant sur l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par Sport Canada. Sa mission est d'offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité, et en fournissant expertise et assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Dumoulin
Gestionnaire principale, Centre de ressources et communications
comm@crdsc-sdrcc.ca